

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

17 septembre 2019

et qu'elle a été faite le

17 septembre 2019

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents : 28

Absents suppléés : 4

Absents excusés: 12

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

Délibération n° DCC2019 09 145

Objet:

Instauration et fixation de tarifs relatifs à du nouveau matériel

COMMUNAUTE DE COMI | 1D : 039-243900560-20190924-DCC2019_09_145-DE 1 chemin du Tissage — 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mardi 24 septembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-neuf, le 24 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gérôme FASSENET.

Présents: Brans: M. Michel ECARNOT Courtefontaine: M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain: M. Jean-Louis ESPUCHE Dampierre: M. Grégoire DURANT, M. Olivier MATHEVON, Mme Laure VALENTIN, M. Rémy MARTIN Etrepigney: M. Laurent CHENU Fraisans: M. Christian GIROD, M. Sébastien HENGY Gendrey: M. Pierre ROUX La Barre: M. Philippe GIMBERT Louvatange: M. Gérôme FASSENET Montmirey-la-Ville: M. Maurice RICHARD DEVESVROTTE Montmirey-le-Château: Mme Monique VUILLEMIN Mutigney: Mme Christine LECOMTE Offlanges: M. Marc BARBIER Orchamps: M. Régis CHOPIN Our: M. Segundo ALFONSO Pagney: M. Michel GANET Plumont: M. Michel GREMAUX Ranchot: M. Eric MONTIGNON Romain: Mme Nathalie RUDE Salans: M. Philippe SMAGGHE, Mme Stéphanie DREZET Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS

<u>Suppléés</u>: La Bretenière: M. Jean-Pierre VOUAUX Rans: M. Jean-Louis MORLIER Thervay: M. Christian CRETIN Vitreux: M. Marc GENTY

Absents excusés: Dampierre: Mme Joss BERNARD Evans: M. Jean-Luc HUDRY M. Hervé BOUVERESSE Fraisans: Mme Christine MAUFFREY, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Christian RICHARD, M. Denis JEUNET, Mme Jessica RAMEL Ougney: M. Anthony DEMOUSSEAUX Rouffange: M. Didier TISSOT Serre les Moulières: M. Claude TERON

Secrétaire de séance : Madame Monique VUILLEMIN

Procurations de vote :

Mandants: Mme Joss BERNARD (DAMPIERRE) Mme Christine MAUFFREY (FRAISANS) Mme Martine VERMOT-DESROCHES (FRAISANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) Mme Jessica RAMEL (ORCHAMPS) M. Didier TISSOT (ROUFFANGE)

Mandataires: Mme Laure VALENTIN (DAMPIERRE) M. Christian GIROD (FRAISANS) M. Sébastien HENGY (FRAISANS) M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) M. Michel GANET (PAGNEY) M. Ludovic DUVERNOIS (TAXENNE)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20h30 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.



INSTAURATION ET FIXATION DE TARIFS RELATIFS A D ID: 039-243900560-20190924-DCC2019_09_145-DE (TRACTEUR AGRICOLE AVEC OUTIL / MINI-PELLE AVEC CHAUFFEUR)

délibération n° DCC2016 40 445 du 45 décembre 2010 de 2010 de

Par délibération n° DCC2016_12_145 du 15 décembre 2016, le Conseil Communautaire a voté, à l'unanimité, des tarifs relatifs à la mise à disposition du service technique auprès des communes membres de la Communauté de Communes Jura Nord applicables à partir du 1er janvier 2017.

Le service technique de la Communauté de Communes Jura Nord évolue et les demandes des communes également.

Il est proposé d'ajouter deux tarifs à ceux appliqués actuellement :

CODE	INTERVENTIONS POSSIBLES	TARIF HORAIRE
16	Minipelle location avec chauffeur	50,00 €
17	Tracteur agricole avec outil	50,00€

Ces deux nouveaux tarifs seront applicables à partir du 25 septembre 2019.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- accepte l'instauration des nouveaux tarifs ci-dessus ;
- · fixe les tarifs suivants :

CODE	INTERVENTIONS POSSIBLES	TARIF HORAIRE
16	Minipelle location avec chauffeur	50,00€
17	Tracteur agricole avec outil	50,00€

• autorise Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce dossier et notamment les avenants des conventions en cours.

Pour extrait conforme, Le Président de JURA NORD, Gérome FASSENET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 38 Contre: 0 Abstention: 0

